

Action de l'inspection

Bilan et perspectives

Comité de suivi de site (CSS)

Air Liquide - Limay

Pauline ARDAINE – DRIEE / Unité territoriale
des Yvelines

07 décembre 2015



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie
d'Île-de-France

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Introduction

- Situation administrative
- Bilan des dernières inspections réalisées
- Actualité - Perspectives 2016



Situation administrative

- Arrêtés en vigueur :
 - Arrêté préfectoral du 14 septembre 1993
 - Arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires du 26 octobre 2009
 - Arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires du 25 novembre 2013 pour prendre en compte la révision de l'étude de dangers et la directive relative aux émissions industrielles dites « IED »
 - Arrêté du 17 avril 2014 limitant la quantité de déchets présents sur site (prise en compte des évolutions réglementaires relatives aux garanties financières)



Bilan des inspections réalisées en 2014 et 2015

- **1 inspection réalisée en 2014 (1/4) : le 13 juin 2014**
- **Objet :**
 - Vérification des suites données à l'inspection 2013 concernant les rejets aqueux
 - Vérification des suites données à l'exercice POI du 18 septembre 2013
 - Vérification des dispositions relatives aux mesures de maîtrise des risques et à la maintenance

références réglementaires : certaines dispositions de l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2009 et arrêté ministériel du 31 janvier 2008 modifié relatif aux registres et à la déclaration des émissions



Bilan des inspections réalisées en 2014 et 2015

- **Inspection du 13 juin 2014 (2/4)**
- Constats:
 - L'exploitant a apporté des réponses satisfaisantes aux demandes résultant de l'inspection précédente
 - La plupart des remarques formulées lors de l'exercice POI ont été prises en compte. 4 remarques sont maintenues portant sur la mise en place d'un dispositif d'indication du vent, la mise à jour du POI et sa transmission, et la mise à disposition d'une 3ième tenue au feu dans l'éventualité où l'équipier de soutien aurait besoin d'intervenir.

Bilan des inspections réalisées en 2014 et 2015

- **Inspection du 13 juin 2014 (3/4)**
 - Mesures de maîtrise des risques et maintenance – constats :
 - La maintenance des mesures de maîtrise des risques et des barrières de sécurité est assurée via un logiciel de gestion (maintenance préventive et curative).
 - Constat par sondage du respect des fréquences de contrôle des équipements

Bilan des inspections réalisées en 2014 et 2015

- **Inspection du 13 juin 2014 (4/4)**

- Mesures de maîtrise des risques et maintenance

- Bilan : les mesures de maîtrise des risques sont globalement bien suivies :

1 non-conformité sur la vérification par contrôle quotidien d'un des équipements qui n'est pas mentionné explicitement sur la liste des contrôles à faire

4 remarques formulées relatives aux outils mis en place pour assurer le suivi (check-list, bon de travail, fichier de suivi...)

Réponse apportée par l'exploitant par courrier en date du 4 juillet 2014 sur l'ensemble des points de l'inspection.

Bilan des inspections réalisées en 2014 et 2015

- **Inspection du 04 novembre 2015 (1/1)**
 - **Objet :**
 - Sûreté des installations suite à la circulaire interministérielle du 30 juillet 2015
 - **Constats**
 - Pas de non-conformité à l'arrêté préfectoral n°93101 du 14 septembre 1993 et à l'arrêt préfectoral n009-140/DDD du 26 octobre 2009
 - Des recommandations ont été formulées par le référent sûreté Police

Exercice POI 2015

- 1 exercice POI réalisé le 27 novembre 2015 en présence de l'inspection
 - Scénario : décomposition de l'acétylène dans le gazomètre
 - Constats :
 - Mise en sécurité du site rapide
 - Mesures prévues dans le POI ont été prises
 - Remarques formulées portant principalement sur la nécessité de mieux identifier le rôle de chacun ainsi que sur la communication entre les différents acteurs.

Actualités

- Incident survenu le 27 mars 2015
 - Inflammation d'une bouteille d'acétylène
 - Usine mise en sécurité
 - Incident maîtrisé en 1h45
 - Une analyse des causes profondes a été réalisée qui a donné suite à un plan d'action et des améliorations sur le plan organisationnel
 - Fiche d'analyse de l'incident afin de partager ce retour d'expérience via la base ARIA

Perspectives 2016

- Une inspection à prévoir (portant notamment sur la vérification des suites données à l'inspection 2014)
- Modifications à prévoir :
 - Mise à jour de la situation administrative (nouvelles rubriques en 4000 introduites en application du règlement européen dit CLP) – courrier prenant acte du nouveau classement en date du 3 novembre 2015

